Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 47 (1918)

Heft: [1]

Rubrik: Programme des écoles primaires du canton de Fribourg : année scolaire 1918-1919

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PROGRAMME

DES

écoles primaires du canton de Fribourg

ANNÉE SCOLAIRE 1918-1919

I. Instruction religieuse.

a) *Catéchisme :* selon programme prescrit par l'autorité ecclésiastique ;

b) *Histoire sainte.* — Cours inférieur : Ancien Testament, d'après le manuel « Récits bibliques ». Utilisation des tableaux s'y rapportant. Etablir des relations entre cette étude et celle du catéchisme ;

c) Cours moyen et supérieur. — Ancien Testament.

N.-B. — Faire saisir les rapports qui existent entre les deux Testaments, l'un étant la préparation de l'autre.

II. Education.

a) *Antialcoolisme.* — Les boissons en général ; espèces : boissons excitantes, fermentées, distillées. — L'alcool, ses propriétés, ses effets sur les individus, dans la société. — L'alcool et les maladies. Les conséquences morales. L'alcool et les préjugés populaires. Moyens de combattre l'alcoolisme : formation de la volonté, économie, épargne, tempérance, etc.

Remarques. — 1° Prêcher avant tout d'exemple ;

2° Lier cette étude à celle des mati res prescrites au programme des leçons de choses, d'histoire naturelle et d'économie domestiqu ;

3° Faire usage des tableaux, gravures, statistiques ;

4° Consulter la brochure de M. l'abbé Descloux « La grande ruine ou les ravages de la boisson » ;

5° Donner connaissance aux élèves des appréciations portées sur l'alcoolisme par les autorités, les médecins, les personnes compétentes, etc.

b) *Civilité, bienséance.* — 1° La famille : devoirs envers les parents, grands-parents, oncles, tantes, frères, sœurs, domestiques, etc. ;

2° L'école : devoirs envers le maître, les camarades ;

3° Autorités religieuses et civiles ;

4° Devoirs envers les vieillards et les infirmes (Utilisation du morceau « La confession du grand-père », Agenda du P. Girard, année 1918) ;

5° Devoirs envers les animaux ;

6° Respect de la propriété ;

7° Conduite à l'église, sur la rue, dans les jeux, à l'égard des croix, statues, monuments, du drapeau.

Remarques. — Donner à cet enseignement une forme concrète. Exiger des enfants qu'ils mettent en pratique les règles tracées, les conseils et directions donnés. — Ouvrage recommandé : « L'enfant bien élevé », par F. J.-J., en vente à l'imprimerie Saint-Paul.

III. Sciences naturelles.

Cours élémentaire. — Semestre d'été. Tout l'enseignement repose, avec les débutants, sur l'intuition. La lecture aux tableaux est basée sur la connaissance des *mots-types* qui figurent en tête de chaque page du syllabaire. Ces mots font l'objet des premières, mais succinctes leçons de choses données aux enfants. Mais cela ne suffit pas : il s'agit de faire acquérir aux commençants une foule de connaissances sur les objets qui les entourent, sur le milieu dans lequel ils se meuvent, et de les mettre en état d'*exprimer* les idées acquises, de *rectifier* celles qu'ils possèdent et de les *classer*. Les instituteurs savent par expérience que la plupart de ces élèves arrivent en classe ne connaissant que le patois ou un français très défectueux. Ce n'est donc pas un enseignement savant qu'il s'agit de communiquer à ces commençants ; l'instituteur se mettra bien à leur portée, il gagnera d'abord leur confiance et remplira à leur égard le rôle de la mère. A cet effet, il procédera à des exercices journaliers de *conversation* et d'*élocution* sur les sujets suivants : *L'école et son mobilier ; — l'enfant, ses objets d'école, ses habits, ses jouets ; — les parents, leurs occupations ; — la maison paternelle, les alentours, le jardin, le verger, les arbres, la prairie ; — la rue, le chemin, les voisins ; — l'église ; — les travaux des trois saisons : le printemps, l'été, l'automne ; — la ferme, les animaux domestiques, les instruments ; — la forêt voisine ; — le ruisseau.*

Recommandation essentielle : Exiger *toujours* des réponses *complètes* et, peu à peu, *correctes*.

Observations directes journalières déterminées par le maître, selon le programme ci-dessus.

En plus, partout où le cours élémentaire ne forme qu'une classe ou qu'une division avec les élèves de 2me année (et c'est le cas pour l'immense majorité des écoles rurales du canton), les élèves de cette section suivront, *mais d'une manière active*, toutes les leçons données aux élèves de 2me année. Vers la fin du semestre d'été, si les débutants ont pu parvenir au *Livre de lecture*, la matière des dix premiers chapitres, comme aussi celle des morceaux du syllabaire (Nos 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8), constituent le thème d'autant de leçons de choses préparant les élèves à la lecture.

Semestre d'hiver. — A partir du moment où les élèves du cours élémentaire peuvent être réunis *pour la lecture* à ceux de 2me année, le programme de l'enseignement intuitif de cette section élémentaire se confond avec celui du cours inférieur. Mais nous insistons sur la nécessité qu'il y a d'obliger les jeunes élèves à participer d'une manière *très active* à toutes les leçons de choses du cours inférieur.

Cours inférieur. *Semestre d'été.* — Les élèves de 2me année suivent avec le cours élémentaire tous les exercices de conversation donnés en dehors des Tableaux de lecture. (Voir, semestre d'été, cours élémentaire de conversation et d'élocution.) En plus, comme *exercices préparatoires à la lecture*, cette section étudiera tous les chapitres descriptifs du programme de lecture, IIIme partie du manuel, soit les Nos 1, 2, 9, 10, 14, 15, 17, 20, 26, 34, 35, 36, 39, 41, 42, 43 et 45.

Remarque. — Tout en conservant son caractère d'exercice de conversation, la leçon de choses deviendra, avec les élèves de 2me année, plus scientifique. Les termes propres, les mots techniques remplaceront les expressions vulgaires.

Semestre d'hiver. — Les deux sections réunies ; les chapitres descriptifs suivants :

Ire	partie	: Nos 13, 14, 21, 26, 29, 32, 35.
IIme	»	: Nos 2, 9, 16, 18, 21, 30, 33.
IVme	»	: Nos 1, 3, 6.
Vme	»	: Nos 6, 11, 12.
VIme	»	» Nos 2, 6, 8.
VIIme	»	: Nos 2, 4, 6, 9.

Soit, en tout, le sujet de 27 leçons de choses. Nous insistons sur la nécessité qu'il y a d'obliger les élèves à *préparer ces leçons à domicile*. A cet effet, le maître indiquera, chaque fois, d'avance quel sera le sujet de la leçon intuitive du lendemain. Les élèves recevront, à cet égard, des directions ; ils sauront sur quels points précis ils devront porter *leurs observations*. L'émulation, la bonne volonté, les encouragements et les récompenses aidant, on arrive ainsi à d'excellents résultats.

Les leçons *en plein air* sont recommandées pour l'étude des Nos 2, 9, 10, 20 et 35 de la IIme partie.

Cours moyen. *Semestre d'été.* — Répéter, fleurs et plantes en mains, la matière des chap. 1, 2 et 3 du *Règne végétal*. Ces leçons se donnent dès les premiers jours de mai, lorsque les arbres fruitiers sont en pleine floraison, et autant que possible dans un verger. Pour donner aux enfants une idée exacte de la matière du chapitre 3, semer en leur présence, à l'école, quelques grains de froment ou de toute autre plante dans un pot ou une caisse qui resteront en classe jusqu'en automne. Ils pourront ainsi suivre le développement de la graine et de la plante jusqu'à maturité complète.

Etudier, de plus, la matière des chapitres 4, 10, 13 et 14, soit : le pommier, les céréales, la pomme de terre, les légumes et les plantes d'assaisonnement. En ce qui concerne la *pomme de terre*, consulter l'Almanach du P. Girard, 1918, pages 241 et suiv.

Règne animal : Les insectes, soit la matière des chapitres 26, 27, 28, 30, 32, 34 et 38.

Semestre d'hiver. — *Règne animal*, chapitres 1, 2, 3, 4, 10 et 6, ce dernier réservé aux garçons.

Règne minéral : Les métaux et les alliages, matière des chapitres 7, 8, 9, 10, 11 et 12.

Cours supérieur. — *L'homme :* le système nerveux ; — les os, les muscles, la peau ; — les cinq sens. — *Applications hygiéniques :* Chap. 4 (les boissons) ; chap. 6 (hyg. de la peau, vêtements) ; chap. 8 (les microbes).

Dans les *Connaissances usuelles*, étudier les chap. suivants :

1° Le coton ; 2° Filage et tissage ; 3° Blanchiment, teinture, impression ; 4° Fabrication des monnaies (Alm. du P. Girard, 1918, pages 141-146).

Etude du ciel : La Terre et la Lune.

Lois physiques : La chaleur, chap. 12, et le thermomètre.

Règne animal : La loutre, le merle (Alm. du P. Girard, pages 141-146).

Règne végétal : Culture de la pomme de terre (Alm. du P. Girard, p. 241-246).

Tâches d'observation. (*Observations communes aux trois cours.*) — Pour rendre plus facile et plus profitable l'enseignement des sciences naturelles, il est de toute nécessité d'amener les élèves à *observer* d'avance les faits et les phénomènes. A cet effet, l'instituteur préparera la matière de ses leçons, non le soir en élaborant son journal du lendemain, mais deux, trois jours, même une semaine d'avance, en prévenant ses élèves, en leur indiquant le sujet de la prochaine leçon, et en précisant les points sur lesquels ils devront porter leur attention.

IV. Lecture.

Cours élémentaire. *Semestre d'été.* — *a*) Etude des Tableaux jusqu'au N° 36. *b*) Les dix premiers chapitres du manuel de lecture. *c*) Reprise du syllabaire et étude des Nos 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, aux pages 36, 37 et 38.

Cours inférieur. *Semestre d'été.* — Les chap. 3, 6, 9, 10, 14, 15, 17, 20, 24, 26, 34, 35, 36, 39, 41, 42, 43, 44 et 45 de la IIIme partie.

Les deux sections réunies. *Semestre d'hiver.* — Les chapitres suivants :

Ire partie : Nos 13, 14, 18, 21, 23, 26, 29, 32, 35 et 38.
IIme » : Nos 2, 5, 9, 11, 16, 18, 21, 25, 30, 32 et 33.
IVme » : Nos 1, 3, 6 et 11.
Vme » : Nos 6, 11, 12, 14 et 17.
VIme » : Nos 2, 6 et 8.
VIIme » : Nos 2, 4, 6, 7 et 9.

Cours moyen. — a) *Lectures morales*, chap. 26, 27, 28, 29, 30 et 32, plus le chap. 31 de la partie géographique, page 31, Le menuisier Alfred Kopf. (Lectures à répartir sur toute l'année scolaire.)

b) *Règne animal*, chap. 26, 27, 28, 29, 30, 32, 33, 34, en été. Puis, les chap. 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 10, en hiver.

c) *Règne végétal.* Les chap. 4, 10, 11, 12, 13 et 14. (En été.)

d) *Règne minéral :* Chap. 7, 8, 9, 10, 11, 12.

e) *Lectures géographiques :* Chap. 10, 11, 14 et 32.

Observation. — Dans chaque arrondissement, on pourra lire, en plus, ce qui a trait au chef-lieu et au district.

Cours supérieur. — *a*) *Lectures morales :* Chap. 2, 4, 5, 6, 8, 9 et 18, plus le chap. 8, page 454.

b) *Lectures littéraires :* Chap. 3, 12, 14, 17, 22, 23, 30, 31, 37, 39, 51 et 66.

c) *Sciences naturelles :* Chap. 3, 4 et 5 (L'homme) ; chap 4 (La Terre) ; chap. 5 (La Lune) ; chap. 4, 5, 6 et 8 des lectures sur l'hygiène.

d) *Connaissances usuelles :* Chap. 9 (Le coton) ; chap. 11 (Filage et tissage) ; chap. 12 (Blanchiment, etc.).

e) *Lectures historiques :* 7me lecture : La civilisation au moyen âge. — 19me lecture : La prospérité de Fribourg au XVme siècle.

f) *Lecture géographique :* Chap. 6, page 312 : Conditions économiques de la Suisse.

Vocabulaire. — L'étude du vocabulaire se fait de la même manière, dans la pensée que tous les mots nouveaux que l'on rencontre dans les lectures doivent être signalés, écrits à la table noire, expliqués, étudiés au point de vue de leur orthographe, enfin, copiés et employés dans la conversation et la rédaction, puis soigneusement contrôlés. Rentrent aussi dans le *Vocabulaire* tous les mots : noms, adjectifs, verbes qui constituent la partie *technique* des leçons de sciences naturelles. Les *homonymes* que l'on rencontre dans tous les chapitres de lecture rentrent également dans cette étude. Il faut cependant savoir, au cours inférieur, se limiter aux plus usités. Il est bon aussi de *rapprocher*, en les écrivant à la table noire, les mots présentant quelque analogie et qui peuvent être facilement confondus, comme *soulier* et *souiller ; — accueil*, j'*accueille ; — travail*, je *travaille ; — poisson, poison ; — colline, colonne ; — rayer, railler*, etc.

V. Grammaire et orthographe.

Cours inférieur. — Prière de consulter le programme détaillé de l'année 1917–1918.

Cours moyen. — Point de départ : les connaissances acquises au cours inférieur.

1° La *proposition :* le verbe, le sujet, le complément (sans distinction), l'attribut.

2° Etude du verbe *avoir :* passé défini, plus-que-parfait, impératif, présent du subjonctif.

3° Etude détaillée du *nom : a*) Catégories de noms de personnes, d'animaux, de choses ; noms *concrets*, noms *abstraits ; — b*) Noms communs, noms propres ; — *c*) Le genre et le nombre ; — *d*) La formation du féminin des différentes catégories de noms ; — *e*) La formation du pluriel et toutes les exceptions.

4° Le premier *déterminatif* du nom : l'*article*. *a*) L'article simple ; *b*) l'élision et l'apostrophe ; *c*) *h* muette et *h* aspirée ; *d*) L'article contracté.

5° Le deuxième déterminatif du nom : le *complément du nom*.

6° Etude du verbe *être* : temps passé défini, plus-que-parfait, impératif, présent du subjonctif. (L'étude de ce verbe est *nécessaire* pour faire la plupart des *exercices* sur les adjectifs qualificatifs.)

7° *L'adjectif qualificatif*. — *a*) Etude complète de la formation du *féminin ; b*) Formation du pluriel ; *c*) *Règles d'accord* des adjectifs qualificatifs considérés comme épithètes du nom et comme *attribut* du sujet. 1° Nom ou sujet masculin ; 2° Nom ou sujet féminin ; 3° Noms ou sujets multiples du même genre ou de genres différents. — Notions sur la *conjonction : et, ou, ni, mais*.

8° Les verbes *attributifs*. — Classification des verbes en conjugaisons, actions. — Etude successive du *présent*, de l'*imparfait*, du *passé défini*, du *futur* simple, de l'*impératif ; radical* et *terminaison ;* étude comparée sous le rapport de la terminaison. — *Accord* du verbe avec le sujet ; sujet *simple* et sujet *multiple*.

9° Etude plus approfondie du *complément* du verbe : complément *direct* et complément *indirect* avec les premières notions sur la *préposition*. — Exercices nombreux de *récapitulation* sur le *pluriel* des noms. — Exercices de permutations de *temps*, de *nombres* et de *personnes*.

10° Etude du complément *circonstanciel* avec les premières notions sur l'*adverbe*.

11° Le troisième déterminatif des noms : les adjectifs *déterminatifs : a*) Adjectifs *démonstratifs ; b*) *possessifs ; c*) *numéraux ; d*) *indéfinis*. — Emploi de *ce, cet ; ces, ses ; mon, ton, son* au lieu de *ma, ta, sa*. Exercices sur les adjectifs indéfinis : *quel, certain, tel* et *tout*.

12° Le *pronom*, en général. — *a*) Les pronoms *personnels*. Remarques particulières sur *le, la, les, leur*. — *b*) Les pronoms *démonstratifs*. Remarque sur *ce, se*. — *c*) Les pronoms *possessifs ;* — *d*) Les pronoms *indéfinis*.

13° Reprise de l'étude du *verbe*. Les temps *composés :* passé indéfini, plus-que-parfait.

14° Les pronoms *conjonctifs*. Etude approfondie des pronoms *qui, que, dont* et *auquel* et ses dérivés. — Analyse de la PHRASE. *Synthèse* de la phrase. Premières notions d'analyse *logique*, orale surtout.

15° Temps *simples* et temps *composés*. Suite de l'étude des *temps* des auxiliaires *avoir* et *être* et des verbes attributifs réguliers : passé antérieur, futur antérieur, *conditionnel* présent et les deux passés, le présent et l'imparfait du subjonctif ; l'infinitif passé, le participe présent et le participe passé. — Distinction entre le participe passé et l'infinitif.

16° Accord du verbe avec des pronoms-sujets de différentes personnes.

17° Suite de la *formation de la phrase*. Emploi du *passé antérieur*, du *futur antérieur*, du *conditionnel* (*si*, condit.), du mode *subjonctif*.

18° Accord du *participe passé :* les trois cas généraux. — Les pronoms *le, la, les*, compléments directs ; — le pronom conjonctif *que*, complément direct.

19° Les verbes *transitifs* et les verbes *intransitifs*. La voix *active* des verbes transitifs.

20° Notions élémentaires sur le verbe *pronominal*. (Forme très employée par les enfants : je m'amuse, je me promène, je me sers, je me défends, je m'assieds, etc.)

21° Remarques particulières sur les verbes en *cer*, en *ger*, en *eler* et en *eter*.

22° Notions sur les mots *invariables*. Adverbes précisant le sens du verbe, de l'adjectif, d'un autre adverbe. Adverbes de temps, de lieu, de quantité, de manière. Adverbes de négation. Formation des adverbes. — Récapitulation sur les compléments circonstantiels. Conjugaison de verbes à la forme *négative*. — Etude des principales *prépositions* et récapitulation sur les compléments *indirects*. — Les principales *conjonctions* et analyse de phrases contenant des conjonctions. Les principales *interjections*.

23° *Ponctuation.* Le *point;* — le *point d'interrogation;* — la *virgule* dans les énumérations et dans les phrases commençant par *quand, lorsque, si* (propositions circonstancielles très fréquentes chez les élèves du cours moyen) ; — les *deux points* et les *guillemets* dans les citations.

24° *Orthographe d'usage et vocabulaire.* Cette étude si importante constitue la moitié, au moins, du programme de la langue française. Elle est menée de front avec les leçons de sciences naturelles, de lecture et de composition. Continuation de l'étude des *homonymes* rencontrés dans les lectures. Etude des *familles* de mots : notions précises sur le *radical*, les *dérivés*, les *composés*, les *lettres finales*, les principaux *préfixes* et *suffixes.*

Cours supérieur. — 1° Revue générale sur les *noms.*

2° Etude des *noms* qui, dans le canton de Fribourg, présentent des difficultés au sujet du *genre.*

3° Pluriel des *noms composés.*

4° *Complément* du nom.

5° Revue de l'*article.*

6° Revue des *adjectifs déterminatifs.* — Remarques à faire sur les mots : *aucun, certain, nul, même, quelque, tel, tout, vingt, cent, mille.*

7° Les adjectifs *qualificatifs.*

8° *Degrés de signification* dans les adjectifs (mention de l'adverbe).

9° Accord de l'adjectif comme épithète et comme attribut avec sujets multiples à la même personne et à des personnes différentes.

10° Complément des adjectifs.

11° Revue générale sur les *pronoms.* Insister dans les exercices oraux, les analyses, sur le *rôle* et la *fonction* des pronoms dans la proposition et dans la phrase.

12° Etude spéciale des *pronoms conjonctifs* et formation *de la phrase :*

a) Les pronoms conjonctifs *lequel* et ses dérivés ; *qui, que, dont* ayant pour antécédent le *sujet;*

b) Les mêmes pronoms ayant pour antécédent le *complément;*

c) *Analyse logique :* principales et complétives déterminatives ; construction de phrases ; emploi correct de ces pronoms.

13° Les pronoms *ce* et *se.* — Les pronoms *indéfinis;* remarques particulières.

14° *L'adverbe,* locutions adverbiales ; formation des adverbes ; leur rôle. Revue des compléments circonstanciels ; propositions circonstancielles ; *quelque, tout, même.*

15° La *préposition* et locutions prépositives. Revue sur les compléments de *noms, d'adjectifs, d'adverbes,* les compléments indirects ; rôle.

16° La *conjonction* et locutions conjonctives. Leur rôle. — Comparaison avec les pronoms conjonctifs. — Propositions complétives circonstancielles et complétives *directes* et *indirectes.* — *Coordination* et *subordination.* — Remarques sur *que, en, si, ou, la,* etc.

17° Expressions : *chanter faux, juste; parler haut; voir clair, payer cher, sentir bon,* etc. — Accord des *adjectifs* employés comme adverbes.

18° *Interjection.* Répétition générale sur les mots invariables.

19° Propositions *incidentes.* — Mots mis en *apostrophe.*

20° *Concordance* des temps. — L'imparfait indic. avec le présent du conditionnel ; le plus-que-parfait ind. avec le conditionnel passé, etc.

21° Le discours *direct* et *indirect.*

22° Revue générale sur les verbes attributifs : le sujet, les compléments ; es conjugaisons ; le radical, les terminaisons, les temps, les personnes, les modes. — Conjugaisons nombreuses orales et écrites des temps les plus usités en insistant sur les terminaisons.

23° Le verbe *pronominal,* rôle des pronoms.

24° Le verbe *passif.* Rôle du sujet et du complément.

25° Les *voix* active, passive et pronominale ; transformations.

26° Revue des règles d'accord du *participe passé;* les trois cas généraux.

a) Pronoms pers. *le, la, les* compléments directs ;

b) Pronom conjonctif *que* complément direct ;

c) Le participe passé du verbe *passif;*

d) Le participe passé du verbe *pronominal;*

e) Le participe passé des verbes *neutres.*

27° Le participe passé et l'*infinitif.*

28° Le participe *présent* et l'*adjectif verbal.*

29° Les verbes *intransitifs* ou *neutres.*

30° Les verbes *unipersonnels.*

31° Accord du verbe avec sujets de *personnes différentes.*

32° Les verbes *irréguliers :*

a) Verbes *aller, s'en aller, employer, envoyer;* verbes en *eler, eter, cer, ger, ier, ayer, eyer, oyer, uyer;*

b) Verbes de la 2me conjugaison : *servir, courir, mourir, quérir* et leurs composés, *tenir, venir, vêtir* et leurs composés ; *partir, bénir, haïr, cueillir, ouvrir,* etc.

c) 3me conjugaison : *pouvoir, savoir, valoir, voir* et ses composés ;

d) 4me conjugaison : *dire, faire;* verbes en *aindre* et *soudre.* — Verbes en *aître* et en *oître.* — *Croire, naître, vivre, clore, plaire, vaincre, traire.*

e) Verbes *partir, mentir, sentir, sortir, se repentir* au prés. de l'indicatif et à l'impératif.

33° Forme *interrogative,* règles spéciales.

34° Nombreux exercices oraux d'analyse grammaticale et logique.

35° La *ponctuation.* Etude pratique dans les exercices de lecture, de grammaire, de rédaction, dans les dictées, de tous les signes de ponctuation, et, en particulier, du *point et virgule,* des *deux points* et du *point d'exclamation.*

36° *Orthographe d'usage* et *vocabulaire.* Continuation de l'étude commencée dans les cours inférieurs, par le Livre de lecture. — *Synonymes* et *homonymes. Familles de mots :* radical, dérivés et composés, préfixes et suffixes ; *diminutifs.* Etude spéciale et méthodique de séries de mots ne prenant qu'une *consonne médiale* ou la doublant. Nous recommandons instamment l'étude systématique du *Vocabulaire,* avec exercices adaptés, selon les directions données pour les deux premiers cours.

Observations générales. — 1. Pas de *grammaire* dans les leçons de *lecture.*

2. Nous recommandons encore au corps enseignant une sérieuse préparation des *exercices* et des *dictées d'application.*

3. A partir du cours moyen, l'étude des verbes se fait par *temps primitifs* et *temps dérivés.*

4. Le *Guide* de l'enseignement de la langue maternelle est obligatoire pour tous les instituteurs.

5. *Tous* les exercices de grammaire faits dans les trois cours de l'école, durant l'année scolaire, seront faits dans les cahiers de devoirs. Ils seront soigneusement contrôlés et corrigés par l'instituteur.

6. Le programme de grammaire est en même temps un *plan* d'enseignement. Il est donc recommandé de se conformer à l'ordre établi.

VI. Rédaction.

Cours inférieur. — *Première année :* Les débutants sont initiés peu à peu à l'art de la composition par des propositions *commencées* au tableau noir, puis par un *questionnaire* sur un sujet facile de leçon de choses, de conversation ou de lecture. (Ne rien laisser écrire au hasard : tous les mots qui entrent dans ce travail élémentaire et qui présentent quelque difficulté au point de vue de l'orthographe, sont préalablement copiés par les élèves.)

Deuxième année : Sujets tirés du programme de lecture et des leçons de choses, ces travaux sont le plus souvent le résultat de l'*observation directe.* Le

maître s'appliquera à faire décrire, à la suite des leçons de lecture, des objets clairement déterminés. Nous conseillons même de fixer la *veille* les objets qui seront traités le lendemain afin que les élèves aient le temps de faire leurs *observations*. Exemples : *La porte de notre chambre*, — *Mon pupitre*, — *Le couteau de papa*, — *Le fourneau de chez nous*, — *Le plus beau tableau de notre chambre*, — *Notre champ de froment*, — *L'intérieur de notre église*, — *Les brebis de notre voisin*, — *Nous avons tué un porc gras*, etc. Nous serions heureux de voir les élèves de ce cours reproduire quelques courtes et simples *narrations* enfantines et morales. Nous recommandons aux maîtres d'apporter le plus grand soin à la préparation des *canevas*. Les élèves peuvent aussi, de temps à autre, traiter des sujets sans *plan* tracé par le maître. Il est bon de leur laisser un peu d'*initiative* pour leur apprendre à mettre un ordre naturel dans leur travail et à éviter les répétitions.

L'idéal que tous les instituteurs devraient chercher à atteindre, que plusieurs ont déjà atteint, consiste à obtenir des élèves de deuxième année du cours inférieur des travaux irréprochables au triple point de vue de la *rédaction*, de l'*orthographe* et de l'*écriture*.

Cours moyen. — *Descriptions*, d'après le programme des sciences naturelles et des leçons de choses, selon canevas établi par le maître. — Reproduction de *récits* courts et faciles faits par le maître. Nous recommandons, par exemple, les différentes *narrations* contenues dans le manuel du degré inférieur : *Albertine*, — *La promenade de Jules*, — *Le chevrier*, — *Le vieux chapeau*, — *La petite gourmande*, — *Le jardinier bienfaisant*, — *Le petit voleur de pommes*, — *Le pauvre aveugle*, — *Il y a toujours du bien à faire*, ou les plus simples narrations tirées de l'Histoire sainte. — Imitation des *lettres* Nos 1 à 8 inclus. du manuel du IIme deg.

Observation. — Toutes les recommandations qui ont trait aux *tâches d'observations*, aux *plans* de rédaction, au *but* à atteindre, concernent aussi les deux cours supérieurs.

Cours supérieur. — *Descriptions*. — *Comparaisons*. — *Narrations*. — *Traductions* de poésies en prose. — *Voyages* (résultant de leçons de géographie). — *Actualités*. — *Résumés*. — *Amplifications*. — Développement de *sentences* morales, de *proverbes*. — Exercices écrits résultant de l'étude du *vocabulaire*. — Reproduction de *passages lus*, des *pensées saillantes* qui ont intéressé ou frappé les élèves. — *Sujets locaux* laissés à l'initiative des maîtres, selon la région. — *Lettres :* imitation des lettres Nos 9 à 24 du degré moyen, qui ne peuvent être traitées que par le cours supérieur. — La préparation de la plupart de ces sujets sera l'objet de *tâches d'observation*. — A cet effet, nous engageons les instituteurs à préparer ou indiquer d'avance, le samedi, par exemple, ou le mercredi, le sujet qui sera traité le lundi ou le vendredi. Les élèves ont ainsi le temps de réfléchir au travail qu'ils devront exécuter et d'en préparer la matière. Les instituteurs s'appliqueront à faire disparaître de la conversation et des travaux écrits les trop nombreuses expressions patoises qui émaillent les compositions des élèves.

VII. Récitation.

A chaque cours, 6 morceaux, prose ou poésie, dont 4 tirés du programme de lecture et 2 au choix du maître (par exemple : poésies contenues dans l'Almanach du P. Girard). — Les paroles *des chants* du programme sont aussi apprises par cœur. — Habituer les élèves à faire les gestes, et à réciter avec aisance et naturel, près du pupitre du maître. — Les instituteurs prépareront la liste des récitations pour le jour de l'examen ; chaque élève apprend les six morceaux imposés.

VIII. Arithmétique et géométrie.

Cours inférieur. — Selon programme général.

En première année : Connaissance intuitive et abstraite des nombres de 1 à 20 ; composition et décomposition de ces nombres. Exercices oraux concrets

et abstraits d'addition et de soustraction sur la première dizaine, sur la deuxième, puis passage de l'une à l'autre. Premiers exercices écrits d'addition et de soustraction à l'aide de petits dessins, de signes conventionnels. Connaissance des chiffres et leur application à des exercices sur les deux premières opérations au moyen des signes +, —, =. Mêmes procédés et même méthode pour la multiplication et la division.

En deuxième année : Etude intuitive de chaque dizaine de 1 à 100. Exercices concrets et abstraits, oraux et écrits, d'addition et de soustraction sur les différentes dizaines successives ; passage d'une dizaine à une autre. Nombreux exercices de décomposition. Même graduation pour l'étude de la multiplication et de la division, mesurage et partage. Connaissance très sûre de la table de multiplication. Principes concrets sur les parties aliquotes, les fractions ordinaires. Exercices et problèmes pratiques se rattachant à d'autres branches de l'enseignement ou aux connaissances personnelles de l'enfant.

Cours moyen. — Etude des IIIme et IVme séries.

Première section : Etude intuitive et raisonnée de la numération et des quatre opérations de 100 à 1000, en y joignant pour chaque opération celle des mesures de monnaie, de longueur, de poids et de capacité. Exercices et problèmes sur les fractions ordinaires appliquées à la division partage, sur les multiples des nombres et les parties aliquotes, sur la règle de trois simple.

Deuxième section : Etude complète et raisonnée de la numération et des nombres en général (quatre opérations) ; étude des fractions décimales, puis du système métrique, y compris les mesures de surface, en faisant application de l'étude des nombres et des fractions décimales. Problèmes sur la moyenne arithmétique, les partages proportionnels et la règle de trois simple. Exercices sur les divisions du temps et les nombres complexes.

N.-B. — Pour les deux sections, composer de nombreux problèmes pratiques, à une et à deux opérations, se rapportant à la vie de l'enfant et à son entourage immédiat. Exercices intuitifs d'application faisant appel au dessin, au travail manuel.

Cours supérieur. — Selon programme général.

Première section : Etude complète des fractions décimales, et comme application, des mesures métriques, des surfaces et des volumes. Règle de trois simple et composée. Règle d'intérêt ; recherche de l'intérêt, du taux, du capital, du temps. Règle d'escompte commercial. Problèmes sur le %, sur les bénéfices et les pertes. Partages proportionnels. Mélanges et alliages. Etude des fractions ordinaires. Applications tirées de la Vme série.

Deuxième section : Etude approfondie des fractions ordinaires avec applications aux diverses matières du programme de la première section. Compléter l'étude des mesures métriques, des surfaces et volumes, et leur application au moyen des fractions ordinaires. Règle de trois simple et composée, d'intérêt, escompte ; ** recherche et emploi du diviseur fixe dans la règle d'intérêt et d'escompte commercial ; règles de partages proportionnels composés, de mélanges et d'alliages ; ** étude de la racine carrée et recherches de surfaces et volumes, tels que les troncs de pyramide, de cône, etc. Problèmes relatifs à l'échelle de réduction.

N.-B. — Pour les deux sections, dans la limite des matières prévues, exercices de constructions géométriques au moyen de papier ou de carton, exercices pratiques de mesurage et de cubage, composition de problèmes se rapportant à la vie usuelle, aux ressources, aux dépenses et aux occupations des habitants de la contrée.

Les matières précédées du signe ** sont facultatives pour les écoles à trois degrés, et obligatoires pour celles à un seul degré. — Les filles peuvent laisser

de côté : le cercle, les volumes, les règles de trois composées et les applications les plus difficiles des fractions ordinaires.

IX. Comptabilité.

Cours supérieur. — Etude et adaptation des exercices contenus dans les séries de calcul. Compte de caisse, recettes et dépenses d'un agriculteur, d'un artisan, d'un commerçant (garçons), d'une ménagère (filles). Exercices d'appréciation sur le prix de revient et le prix de vente des marchandises. — Actions ; obligations ; titre de rente. — Inventaire ; bilan. Eléments de comptabilité agricole et professionnelle.

N.-B. — Nous croyons superflu de souligner l'importance, toujours plus grande, de la comptabilité et la nécessité de joindre toujours la pratique à la théorie.

Consulter, sur les prix de revient, la brochure des *Offices cantonaux des apprentissages de la Suisse romande.*

X. Géographie.

Cours inférieur. — Géographie locale selon le plan suivant : la classe, l'école, orientation, environs de l'école, le village, la commune, les communes circonvoisines. — Géographie physique : situation, bornes, étendue, orographie, hydrographie, géologie, climat de la localité et de ses environs. — Géographie économique : agriculture, industrie, commerce, voies de communication, postes, chemin de fer, etc. — Géographie politique : population, administration, etc.

Cours moyen. — Continuation du programme ci-dessus. Le district. Les districts de la Glâne, de la Broye, de la Sarine et du Lac. Généralités sur les cantons du plateau et du Jura (voir programme du cours supérieur).

Cours supérieur. — Le plateau et le Jura. Etude complète des cantons situées dans ces régions : Fribourg, Genève, Vaud, Neuchâtel, Bâle, Soleure, Berne, Argovie, Lucerne, Zurich, Schaffhouse, Thurgovie. Centres agricoles, industriels, commerçants. Importations et exportations. L'Europe et l'Amérique en relation avec les événements actuels.

Remarques. — Ne pas perdre de vue que l'intuition, l'observation directe sont à la base de cet enseignement et attacher la plus grande importance à l'étude de la géographie locale. Recourir au matériel intuitif pour suppléer à l'observation directe : cartes, reliefs en sable, gravures, croquis, plans, vues géographiques, cartes postales, projections lumineuses, etc. Consulter les ouvrages suivants : 1° *Dictionnaire géographique* et *Atlas cantonal*, de la Maison Attinger, à Neuchâtel ; 2° *Manuel-Atlas*, de Rosier, chez Payot, à Lausanne.

XI. Histoire.

Cours moyen. — Habitations lacustres. — Helvètes, les émigrations, Divico. — Domination romaine. Première prédication de l'Evangile, légion thébéenne. — Migration des peuples germaniques : Allémanes et Burgondes. — Deuxième prédication de l'Evangile : missionnaires, monastères. — Les Francs, Charlemagne. Deuxième royaume de Bourgogne, reine Berthe. — Epoque féodale : châteaux, seigneuries, comtés de la contrée, comtes de Savoie, seigneurs de Gruyères, de Glâne, d'Arconciel, etc. — Fondation de Fribourg et Berne, anciens territoires, drapeau cantonal. — Rodolphe de Habsbourg. — Fondation de la Confédération. Serment du Grütli. Traditions nationales ; les baillis, Guillaume Tell. — Morgarten et pacte de Brunnen. Drapeau suisse : consulter l'Agenda du P. Girard, édition 1916. Entrée de Lucerne dans la Confédération. — Sempach et Winkelried. — Guerres de Zurich et Saint-Jacques. — Guerres de Bourgogne. — Giornico. Diète de Stans : Nicolas de Flüe, entrée de Fribourg et Soleure dans la Confédération. — Guerres d'Italie et Schinner.

Cours supérieur. — Même programme que ci-dessus, plus les additions

suivantes : Edit de Constantin. Anciens évêchés. Les Ordres religieux. — 1032 : la Suisse passe sous la domination allemande. — Croisades. — Rôle de l'Eglise au moyen âge, chevaliers. — Principaux seigneurs. Civilisation au moyen âge, églises de la contrée. — Pacte de 1291. — Démêlés entre Fribourg et Berne. Zurich et Broun. Næfels. Convenant de Sempach. Indépendance d'Appenzell. — Schisme d'Occident. Concile de Constance. — Conquête de l'Argovie. Pays sujets. — Les Grisons. Le Valais, Léventine et Arbedo. Accroissement du canton de Fribourg (carte Weitzel). — Civilisation suisse au XVIme siècle.

XII. Instruction civique.

ÉTUDE DU POUVOIR JUDICIAIRE

Cours moyen. — Même programme que le cours supérieur, avec moins de développements, moins de détails.

Cours supérieur. — Faire envisager comme point de départ le rôle, au point de vue judiciaire, de l'autorité dans la famille, à l'école, dans la commune et la paroisse.

I. Juge de paix. Nomination :

a) Juge conciliateur de première instance, seul compétent pour se prononcer sur les contestations ne dépassant pas 100 fr. (Exemples : bétail pâturant sur voisin, rupture de contrat, départ de domestique sans avis préalable, dommages causés par des poules, publication de bans, chicanes, injures, voies de fait sans lésions, etc.)

b) Autorité pupillaire : dresser inventaire au décès, exécuteur testamentaire, etc.

II. Justice de paix. Composition, nomination, différents cercles. Sa compétence va jusqu'à 300 fr. Attributions : comme juge de paix. — Autorité pupillaire : tutelle, conseiller légal, etc.

III. Conseil de prud'hommes (pour les localités seulement où cette institution existe.

IV. Comité de protection de l'enfance (constitué pour chaque cercle de justice de paix).

V. Le préfet et ses compétences judiciaires.

Tribunal de district.

VI. Président du tribunal. Nomination, domicile.

Il fonctionne seul dans les questions de poursuites et faillites, conciliation, mesures conservatoires et droits matrimoniaux, publications testamentaires, existences incertaines.

Il fonctionne comme juge d'instruction et se prononce sur les questions fiscales, chasse, pêche, police de santé, commission rogatoire, etc.

VII. Tribunal de district. Composition, nomination, local. Attributions comme :

a) *Tribunal civil :* Contestations jusqu'à concurrence de 700 fr. (Exemples : dommages causés, rupture de bail, droit de passage, conduite d'eau, servitudes, etc.

b) *Tribunal de police :* contrôle des denrées alimentaires, police des routes, etc.

c) *Tribunal correctionnel :* petits délits, vols non qualifiés, calomnies simples, vagabondage, escroquerie d'arrhes, fravail, voies de fait sans lésions, etc.

d) *Tribunal criminel :* vols qualifiés, lésions corporelles, abus de confiance, etc.

VIII. Ministère public et son substitut. Nomination. Attributions : représente la société ou l'Etat devant les tribunaux. Il prend connaissance de l'enquête du juge d'instruction et la transmet à la Chambre d'accusation.

IX. Cours d'assises. Composition, nomination, ressorts, jury, cour criminelle, débats, plaidoirie, réquisitoire du Ministère public, verdict du jury, prononcé de la sentence par la cour criminelle. (Incendie par malveillance, assassinat, falsification de documents, etc., etc.)

Tribunal cantonal.

X. Tribunal cantonal. Composition, nomination, siège. Attributions comme :

a) *Chambre d'accusation* (3 membres), étudie l'enquête envoyée par le juge d'instruction et la transmet à l'autorité compétente ;

b) *Cours d'appel* (7 membres), pour les cas déférés aux tribunaux inférieurs pour vice de forme ou de procédure, oubli d'assermentation d'un témoin, fausse application de la loi, etc. La cause est renvoyée devant un autre tribunal ;

c) *Chambre de poursuites et faillites* (4 membres), contrôle l'application de la loi sur les poursuites et faillites.

Tribunal fédéral.

XI. Tribunal fédéral. Composition, nomination, siège. Il juge :

a) Les procès civils qui sont portés directement devant lui et dont la valeur, comme litige, est supérieure à 3,000 fr. ;

b) Les procès déjà jugés par un tribunal cantonal, dont la valeur, comme litige, dépasse 2,000 fr., et qui sont portés en appel ;

c) Les contestations qui peuvent s'élever entre Confédération et canton, entre Confédération et particulier, entre canton et canton.

Il se constitue en cour pénale qui se divise en quatre Chambres :

a) *Chambre d'accusation :* Examine les accusations portées contre un prévenu, décide s'il y a lieu de le traduire devant la cour de justice pénale ou devant la cour criminelle ;

b) *Cour pénale :* Juge les causes non déférées à la Chambre criminelle et, en particulier, les contraventions aux lois fédérales ;

c) *Chambre criminelle*, qui forme les Assises fédérales avec l'assistance du jury fédéral (Crime de haute trahison, violences envers les autorités fédérales, délits des fonctionnaires fédéraux, délits ayant provoqué une intervention fédérale, armée, etc.). ;

d) *Chambre de cassation :* Se prononce sur les recours adressés contre les jugements de la Chambre criminelle ou contre ceux des tribunaux cantonaux.

Tribunal militaire.

Tribunal militaire. Composition : Grand-juge, 6 juges, 6 suppléants, 1 juge d'instruction, 1 auditeur ou procureur général, greffier, choisis parmi les officiers, sous-officiers et soldats. Ses compétences.

Remarques. — Partir, *pour chaque cas*, d'un fait concret. Se procurer *Feuille officielle*, formulaire de citation, mandat d'arrêt, d'amener, etc. Consulter, pour la constitution des tribunaux, les *Etrennes fribourgeoises*. Demander la liste des jurés. Etablir le plan d'une salle de tribunal ; si possible, conduire les élèves dans une salle de justice.

XIII. Dessin.

Cours inférieur. — *a*) Exercices d'assouplissement et d'orientation : lignes verticales, obliques, horizontales, circonférences, ellipses (exemples : fil à plomb, fils télégraphiques, flèches dirigées dans différents sens, pluie, bille) ; *b*) dessin d'après nature : objets représentés par une seule ligne (épingle, canne) ; objets plats (ardoise, fenêtre) ; objets arrondis (fruits, carafe) ; objets longs, hauts, larges, épais (clocher, tige d'arbre, route large) ; *c*) composition décorative : arrangements avec feuilles, fleurs, fruits, rosaces, étoiles ; *d*) dessin libre : en corrélation avec les autres branches du programme. Dessin de mémoire selon observations faites.

Cours moyen. — *a*) D'après nature : figures rectilignes (barrière, échelle, tableau noir) ; figures basées sur le demi-cercle (écusson, éventail) ; figures circulaires (faucille, montre, horloge) ; combinaisons de lignes droites et courbes (feuilles, fleurs, fruits, clef, palissade) ; *b*) décoration : Orner un carré, un rectangle, une bande, avec feuilles, fleurs, fruits, rosaces ; orner un vase, une assiette, une

taie, le coin d'un mouchoir (filles) ; figures symétriques, crayon ou fusain ; *c*) dessin libre : en corrélation avec les autres branches du programme.

Cours supérieur. — *a*) Dessin d'après nature : flore et objets usuels ; perspective d'observation appliquée au dessin des corps géométriques simples. Objets usuels en perspective. Croquis en plein air ; *b*) dessin géométrique : lignes, angles, surfaces, tracé des figures géométriques et applications aux objets usuels. Croquis cotés avec instruments de précision et mise au net (tables, pupitres, boiseries, portail). Echelle de réduction ; *c*) composition décorative. Dessin libre et de mémoire ; exercices facultatifs.

Conseils divers. — *Ne pas perdre de vue que le dessin doit devenir pour l'écolier un moyen naturel d'expression et qu'il doit, dans tous les cours, prêter son concours à toutes les branches du programme :* Les leçons et exercices de dessin doivent tendre à développer l'œil et la main et être un moyen efficace et constant de formation générale. Dès la 1re année de cours inférieur, procéder à des exercices au tableau noir avec les deux mains, alternativement et simultanément ; habituer l'élève à se servir de croquis démonstratifs au tableau lorsqu'il récite sa leçon. De même que l'élève n'écrit pas seulement à la leçon de calligraphie, de même il ne doit pas se contenter de *dessiner à la leçon de dessin.* L'initiative de l'enfant doit être graduellement développée par la forme et la variété des exercices. Le dessin le plus profitable est celui qui est basé sur l'observation directe des objets et qui n'a rien de purement mécanique ou conventionnel.

XIV. Chant.

Les directions pédagogiques sont consignées dans le *Livret musical* de M. J. Bovet, qui est obligatoire dans toutes les écoles. On voudra bien s'attacher cette année-ci, plus spécialement, à l'étude comparative de la mesure à 2/4 et de la mesure à 3/4, puis de la barre de liaison entre deux notes, et du point après la note.

Les intervalles de la gamme de *do* complète seront aussi l'objet d'un travail assidu. A cet effet, les Nos 158, 159, 160, 161, puis 163, 164 du *Livret musical* sont mis au programme de cette année scolaire. Nous laissons aux maîtres le soin d'en tirer des solfèges dans le goût des suivants.

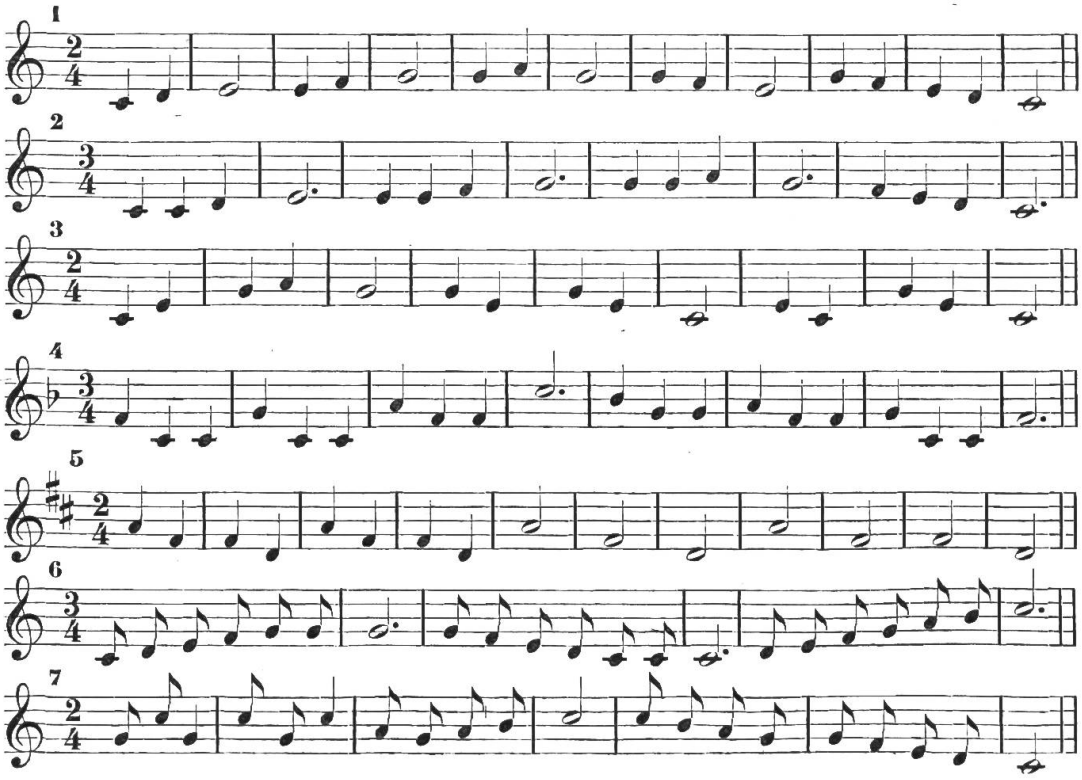

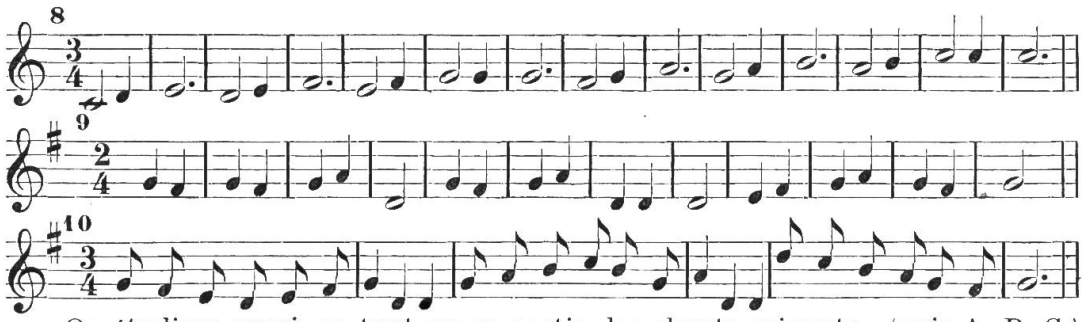

On étudiera aussi, en tout ou en partie, les chants suivants : (voir A. B. C.) puis, par audition, le *Choral patriotique* suivant pour toute la classe, qui servira l'an prochain pour l'étude théorique de la mesure à 4/4.

A. A la montagne.

Immler.

Andante *f*

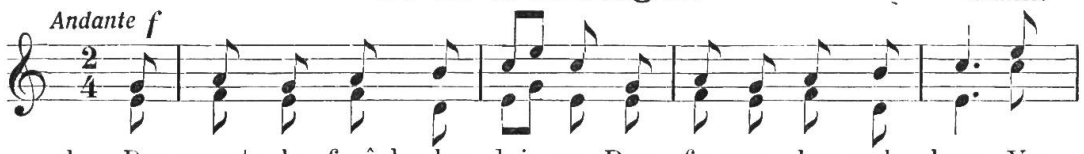

1. Des monts la fraîche ha - lei - ne, Par - fu-me les val - lons, Ve-
2. Les fleurs sur les mon-ta-gnes E - mail-lent les ga - zons ; A-
3. Là - bas se - ra la plai - ne A - vec ses lacs d'a - zur ; A

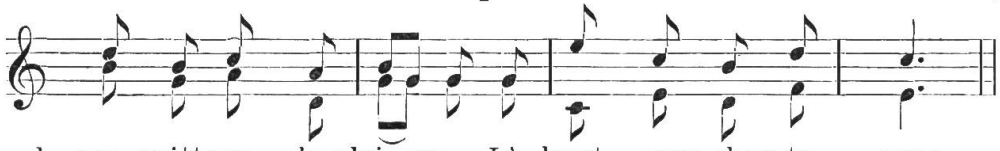

1. nez, quittons la plai - ne, Là-haut, nous chan-te - rons.
2. dieu, a - dieu, cam-pa-gnes, Grimpons sur les grands monts.
3. nous la fraîche ha - lei - ne Qui souffle en un ciel pur !

B. La bulle de savon.

Immler.

Allegro *mf*

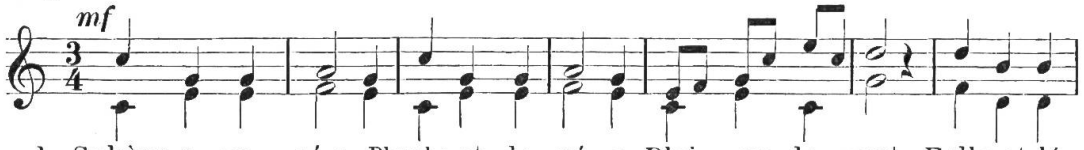

1. Sphère a - zu - ré-e, Blanche et do - ré - e, Plei - ne de vent, Folle et lé-
2. Bul-le trop vaine, Tu te crois reine, Rei - ne de l'air, Mais u - ne
3. Plus de fi - gures, Plus de do - rures, Rien n'est res - té ! Gens de tout

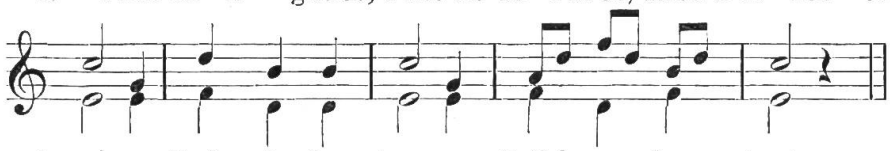

1. gè-re, Loin de la ter-re, Bril-le un ins - tant.
2. bri-se Souffle et te bri - se Comme l'é - clair.
3. âge, Voi - là l'i - ma-ge De la beau - té !

C. Quand le ciel se dore.

Nægeli.

Avec sentiment. Lent. *p* *mf*

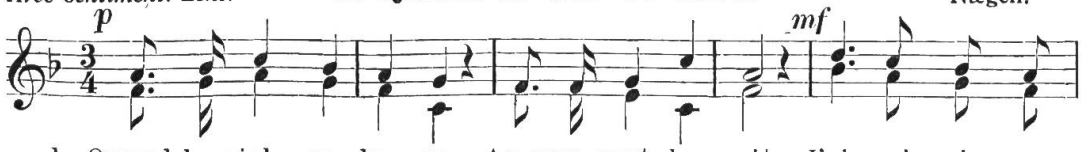

1. Quand le ciel se do - re, An-non-çant la nuit, J'aime à voir en-
2. Sa lu - eur mouran - te, Qui bien-tôt s'é - teint, D'u- ne vie er-
2. Sa roy - a - le flamme Bril - le chaque jour Et parle à mon

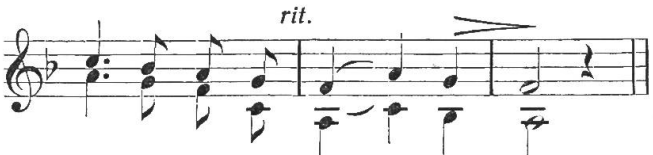

1. co - re L'astre qui— s'en - fuit.
2. ran - te Fait pré - voir— la fin.
3. â - me D'un di - vin— sé - jour.

Choral patriotique.

Par. et mus. de J. Bovet.

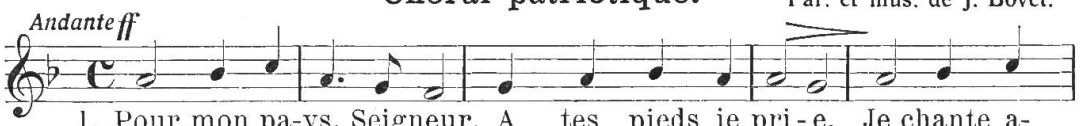

1. Pour mon pa-ys, Seigneur, A tes pieds je pri - e, Je chante a-
2. Il te doit sa beauté, Ses prés, leur ver-du-re, Ses monts, leur
3. Que ta droite à ja-mais Nous prête as - sis-tance, Et sè - me

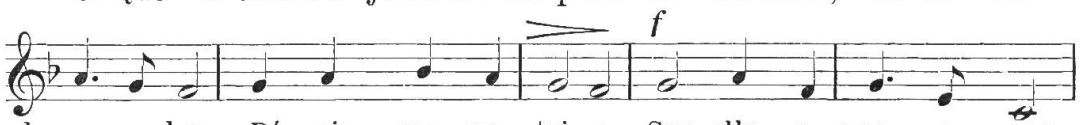

1. vec ar-deur : Bé - nis ma pa - tri - e. Sur elle, a - vec a - mour,
2. ma-jes - té, Ses champs, leur pa - ru-re, Ses rocs dres-sés vers Toi,
3. tes bienfaits A - vec a - bon - dance. Nous t'im-plo - rons, Seigneur,

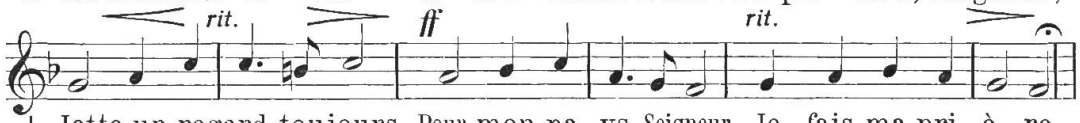

1. Jette un regard toujours. Pour mon pa - ys, Seigneur, Je fais ma pri - è - re.
2. Em-blèmes de sa foi. Il te doit sa beauté, Ses prés, leur verdu - re.
3. C'est de tout no-tre cœur. Que ta droite à jamais Nous prête as - sis-tan-ce.

Le répertoire connu doit être entretenu et affiné.

Pour le chant grégorien, reprendre dans le programme de l'an dernier, le *Kyrie*, *Pie Jesu*, *O Salutaris*, *Regina*, plus le *Kyrie* de la messe des dimanches, pour les deux cours inférieurs ; pour le cours supérieur, ajouter la messe de l'Avent et Carême.

Nous rappelons aux maîtres notre désir de les voir cultiver, chez les enfants, la voix de soprano. Voir *Livret*, Nos 125 à 135.

Voici quelques exemples de dictées musicales très faciles.

Indiquer aux élèves la mesure et la première note, puis solmiser.

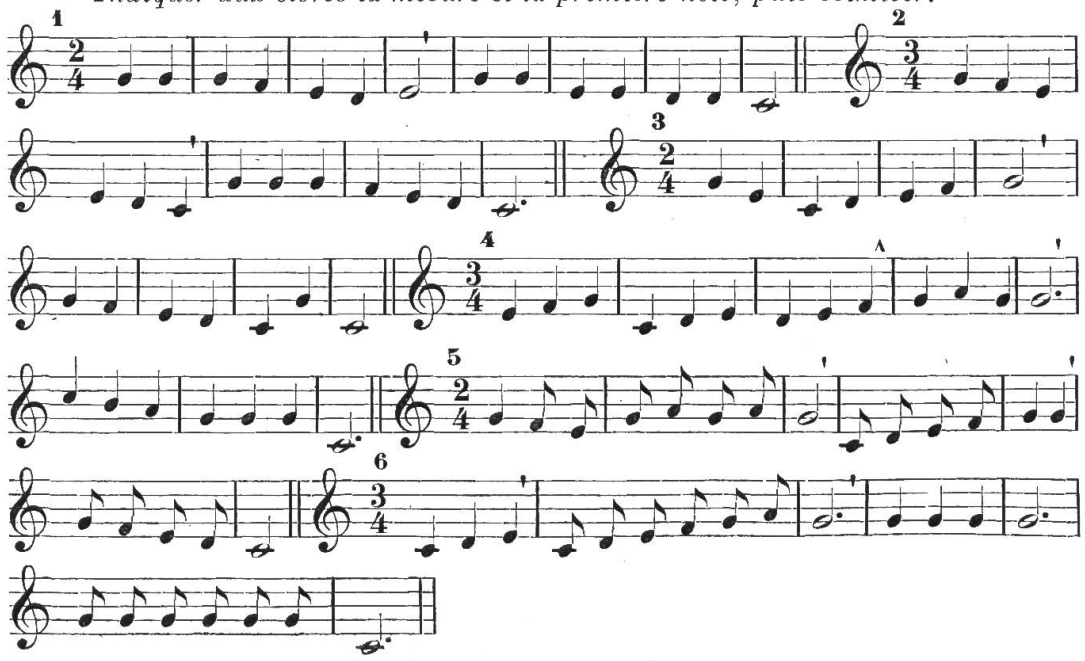

XV. Gymnastique (école des garçons).

Manuel fédéral, édition 1912.

A. Cours inférieur. *Elèves de 7 à 9 ans.*

I. Evolutions, marche et course. — Manuel 1912, pages 45–48, Nos 1, 3, 4, 6, 9, 10, 13, 15.

II. Exercices libres. — Manuel 1912, pages 50–54, Nos 3, 6, 10, 15, 16, 17, 18, 21, 22, 26, 28, 29, 38, 43, 52, 54, 56, 57.

III. Appareils portatifs. — *a*) *Longue corde*, pages 54–55, Nos 1, 4, 7, 8, 11 ; *b*) *Petite balle*, pages 55–56, Nos 1, 2, 3, 7, 8, 11 ; *c*) *Poutrelles*, pages 57–58, Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7.

IV. Jeux. — Imitation des travaux manuels, page 58. — La poursuite, p. 59. — Les bouchons. — Pigeon vole, p. 60. — Tape-dos. — Le chat et la souris, p. 61. — L'homme noir, p. 67.

B. Cours moyen. *Elèves de 10 à 12 ans.*

I. Exercices de marche et de course. — Manuel 1912, pages 69–75.

II. Exercices libres. — Exercices pour la 11me année, pages 83–87, Nos 1 à 30.

III. Exercices aux appareils. — *a*) *Espalier*, 11me année, pages 109-110, Nos 1 à 9. — *b*) *Banc*, 11me année, pages 113–114, Nos 1 à 11.

IV. Exercices populaires. — 1. Saut. — 2. Course. — 3. Lancer. — 4. Grimper. — 5. Exercices préparatoires à la nage, pages 115–131.

V. Jeux. — Deux, c'est assez ; trois, c'est trop, p. 132. — Le petit jeu des barres, p. 133. — Le ballon lancé en zigzag ou en cercle, p. 136. — La balle frappée avec refuges, p. 140.

C. Cours supérieur. *Elèves de 13 à 15 ans.*

I. Exercices de marche et de course. — Manuel 1912, pages 142–144.

II. Exercices libres. — Exercices pour la 14me année, pages 149–152, Nos 1 à 14.

III. Exercices aux appareils. — *a*) *Espalier*, 14me année, pages 182–184, Nos 1 à 12. — *b*) *Banc*, 14me année, pages 187–188, Nos 1 à 9.

IV. Exercices populaires. — 1. Saut. — 2. Course. — 3. Lancer. — 4. Lever et jeter. — 5. Grimper. — 6. Nager, pages 190–198.

V. Jeux. — Gendarmes et maraudeurs, p. 201. — Les barres, p. 202. — La mouche, p. 207. — La balle au chasseur, p. 208. — La lutte à la balle entre deux partis, p. 212. — La balle frappée sans servant, p. 214.

Remarques. — 1. Ce programme ne sera exécuté qu'à partir de l'examen de gymnastique 1918. — 2. L'enseignement de la gymnastique doit être donné régulièrement, *pendant toute l'année*, selon les prescriptions de l'autorité cantonale. — 3. Chaque classe est tenue de se pourvoir du petit matériel de jeux et des montants pour le saut.

Au nom des Inspecteurs scolaires :

La Commission du programme annuel,

F. Barbey ; H. Currat ; J. Crausaz.

La Direction de l'Instruction publique approuve le présent programme pour l'année scolaire 1918–1919.

Fribourg, le 23 février 1918.

Le Conseiller d'Etat, Directeur,

Georges PYTHON.